

Envoyé en préfecture le 05/07/2019  
Reçu en préfecture le 05/07/2019  
Affiché le 05/07/2019  
ID : 063-200071199-20190702-CCPL\_2019\_96-DE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME (63)

# COMMUNE d'ARTONNE

## Elaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME

### 3.4 Zonage : Informations complémentaires



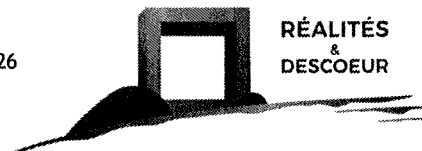
Jun 2019  
Ref : 45504

PRESCRIPTION par délibération du conseil municipal du 12 décembre 2014  
ARRET du PROJET par délibération du conseil communautaire du  
APPROBATION du PLU par délibération du conseil communautaire du

#### REVISIONS et MODIFICATIONS

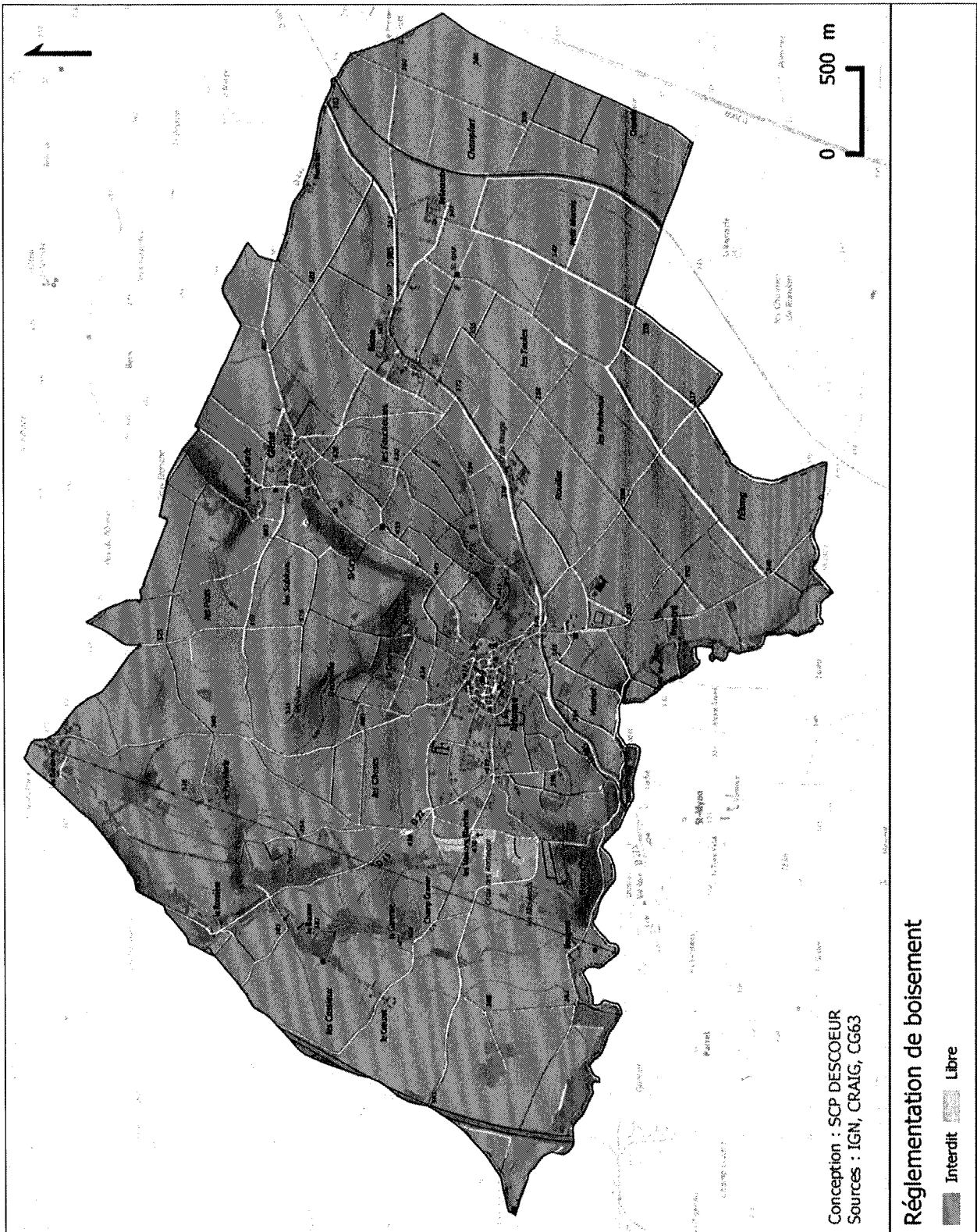
1. ...
2. ...

Bureau d'études REALITES ET DESCOEUR  
49 Rue des Salins 63000 Clermont-Ferrand - Tél : 04.73 35 16 26  
E-mail : scp.descoeur@wanadoo.fr

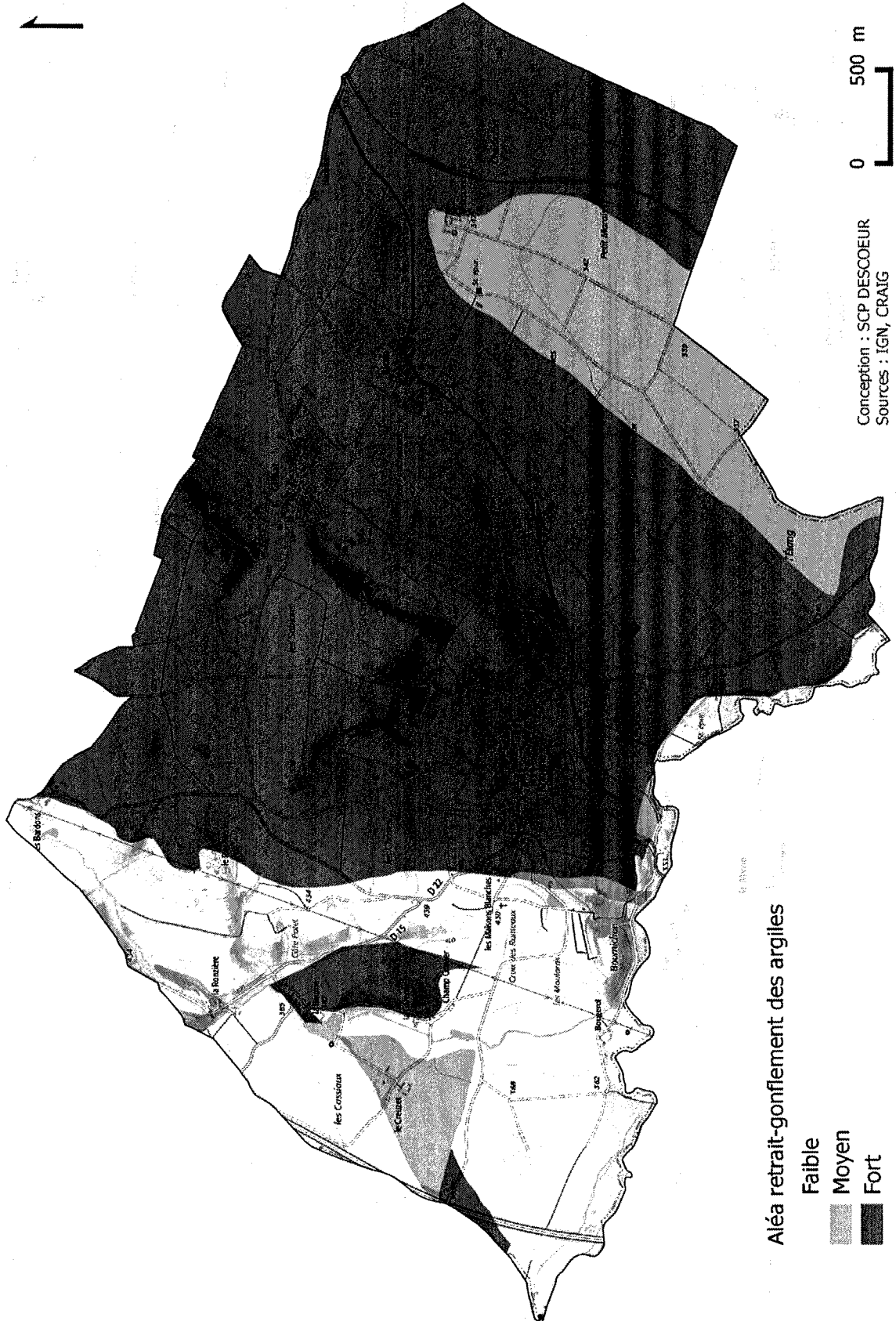


Envoyé en préfecture le 05/07/2019  
Reçu en préfecture le 05/07/2019  
Affiché le 05/07/2019  
ID : 063-200071199-20190702-CCPL\_2019\_96-DE

# REGLEMENTATION DE BOISEMENT



ARGILES



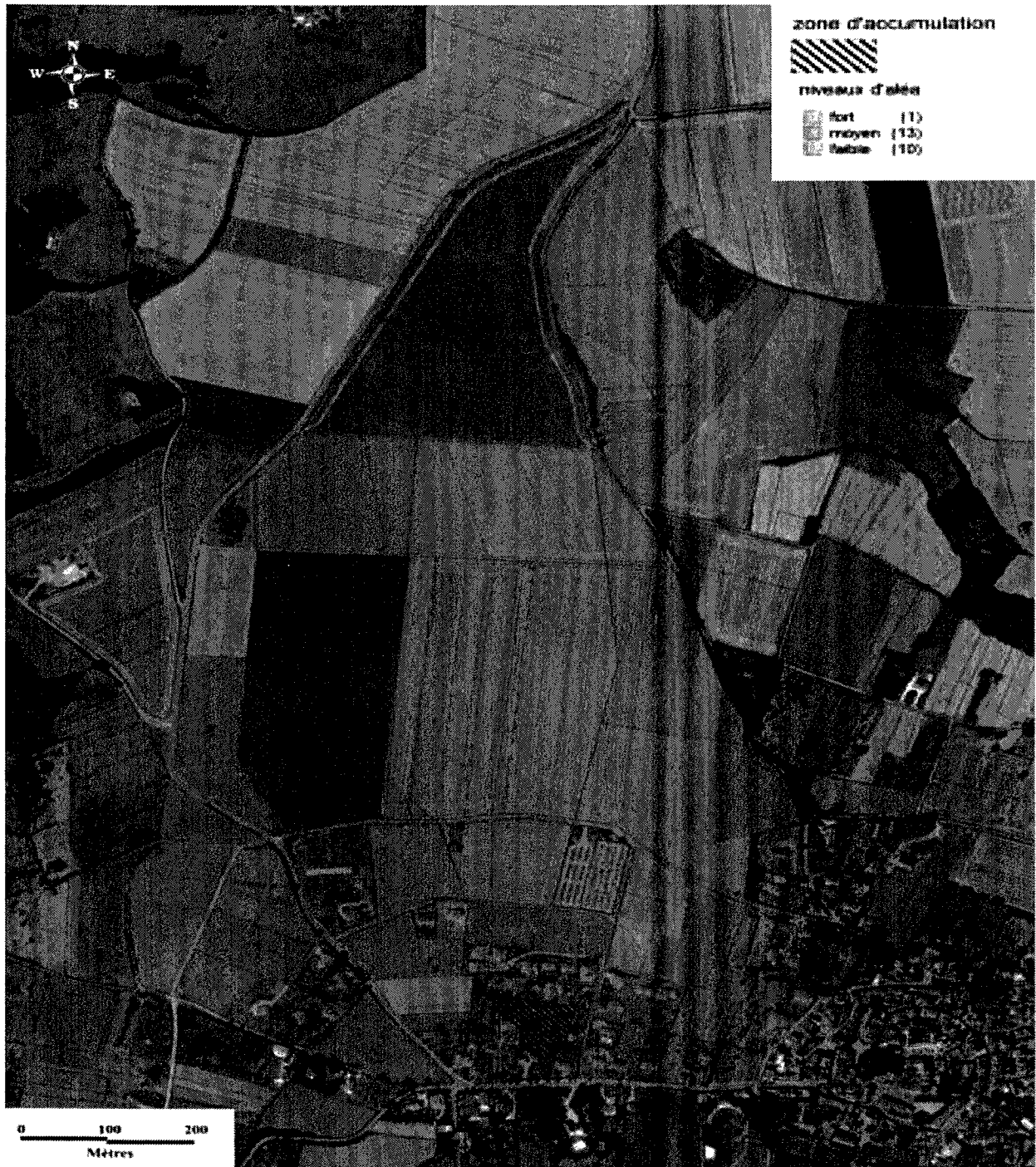
CONNAISSANCE DU INONDATION



Connaissance du risque inondation  
Source : DATARA - ddt63\_zone\_inondable\_s\_063

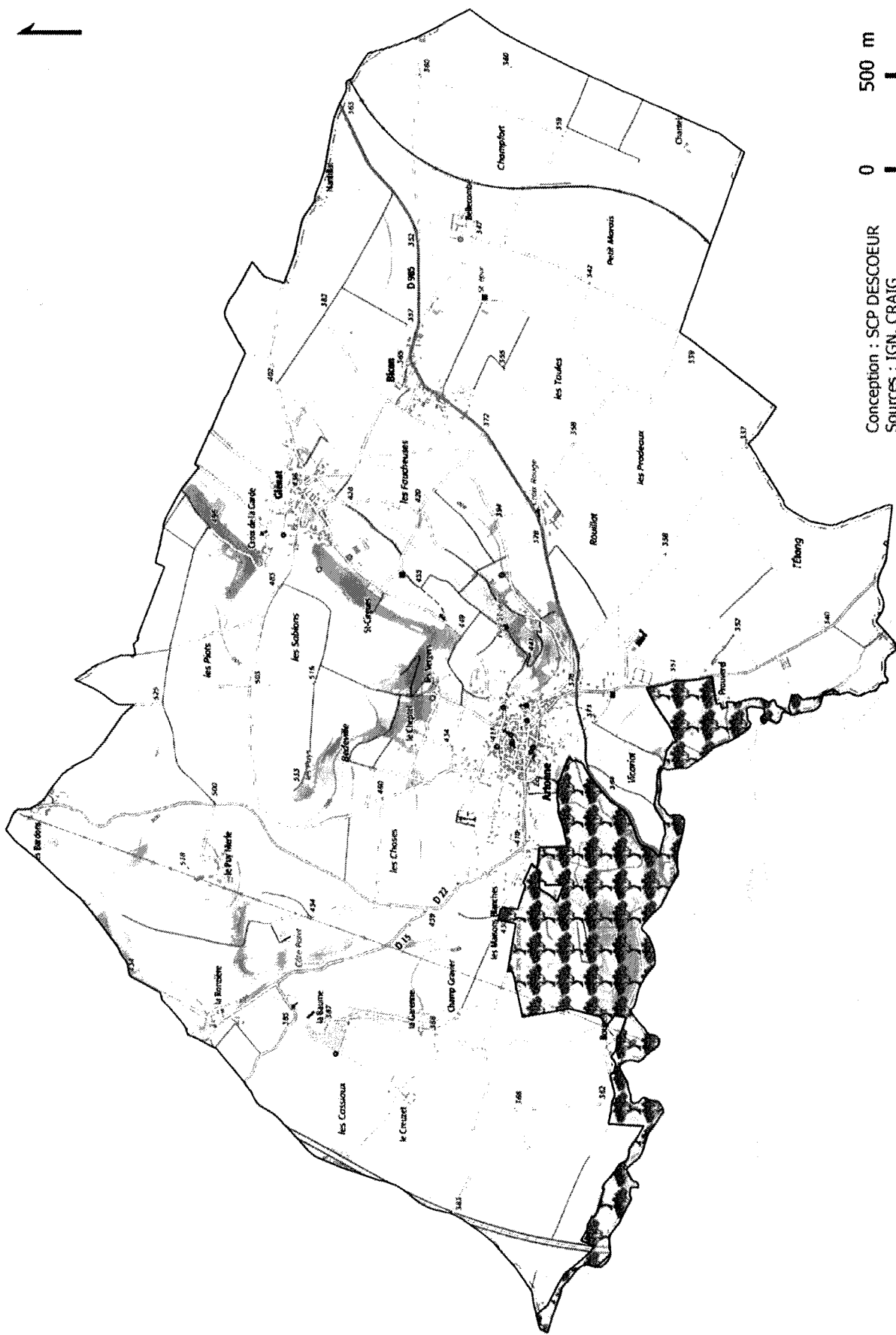
□	faible
□	fort
□	moyen
□	pour les crues centennales
■	Zone d'accumulation

ALEAS « GLISSEMENT DE TERRAIN », CEREMA/DLCF, déc.2013

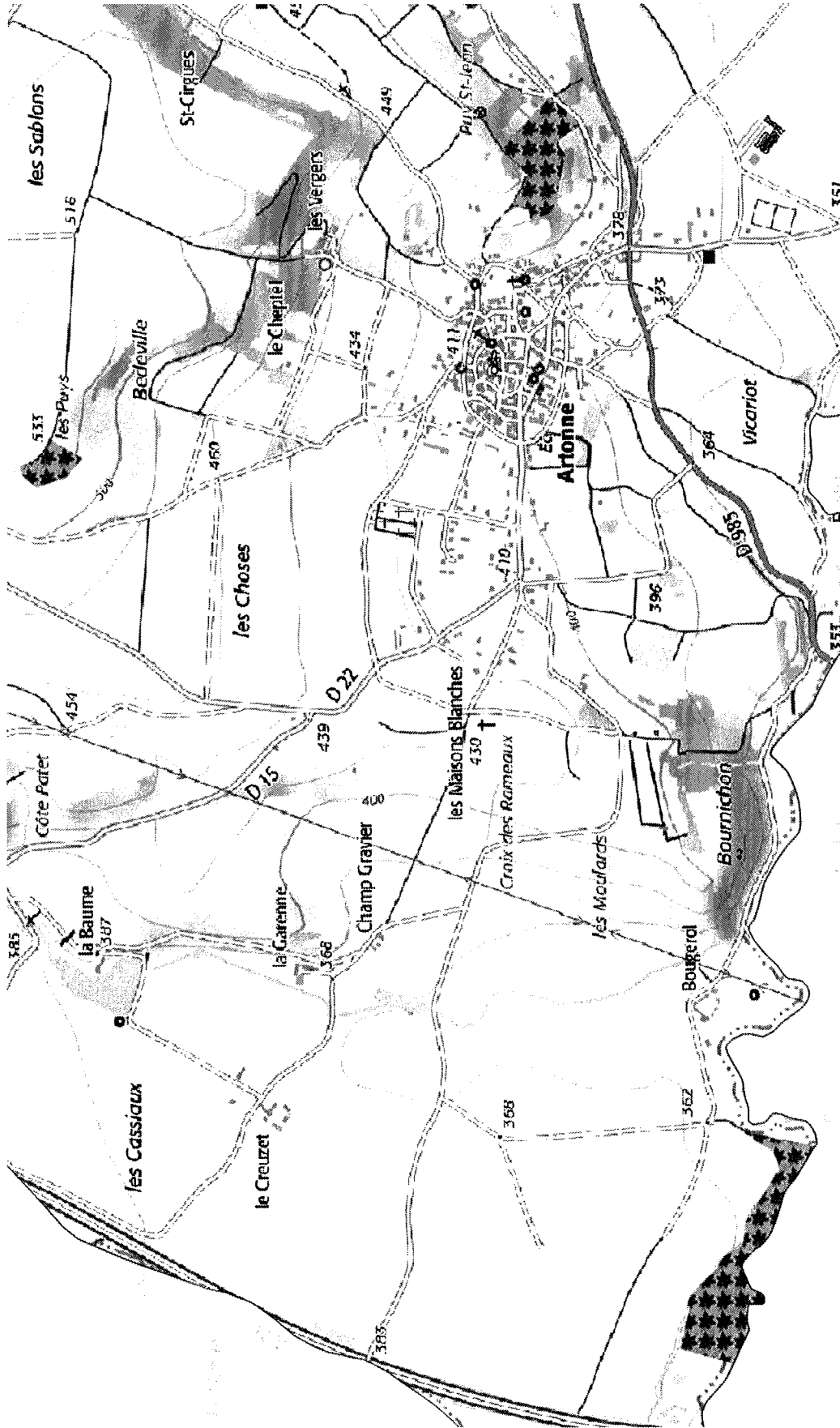


Cartographie informative de l'alea ruissellement – version juin 2013 (orthophotographie + cadastre)

ZNIEFF DE TYPE 1 « VALLEE DE LA MORGE »



Conception : SCP DESCOEUR  
Sources : IGN, CRAIG





SRCE



**Corridors écologiques linéaires continus :** espaces restreints où la fonctionnalité écologique est dégradée et résiduelle.  
Objectif : remettre en bon état ces espaces pour qu'ils jouent leur rôle de connectivité avec les réservoirs et corridors dits.

**Corridors thermophiles en pas japonais :** La continuité physique n'est pas indispensable au maintien de la fonctionnalité écologique de cette trame. Les espaces thermophiles connus ont été intégrés aux réservoirs de biodiversité mais des espaces restent à identifier notamment le long de la Limagne. Cela n'exclut pas pour autant la possibilité de repérer des milieux thermophiles hors de ce tracé régional, en particulier dans les vallées escarpées du Cantal et du Haut Allier (autres secteurs inclus en réservoirs de biodiversité).  
Objectif : Préserver OU remettre en bon état selon le diagnostic local.

**Réservoirs de biodiversité :** espaces à fort potentiel écologique, non fragmentés, et donc favorables au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité. Ces espaces ont une bonne, voire très bonne, fonctionnalité écologique.  
Objectif : Préserver. Cela passe souvent par des modes de gestion adaptés à la biodiversité et par la préservation de leur caractère naturel, agricole ou forestier.

**Corridors diffus :** espaces de potentiel écologique bon à moyen, non fragmentés, qui contribuent à la fonctionnalité des réservoirs de biodiversité et à la préservation de la biodiversité qu'ils abritent.  
Objectif : Préserver la mosaïque paysagère et limiter la fragmentation afin de conserver un bon niveau de fonctionnalité globale de ces espaces.